

**APPEL A PROJETS**

**MODULES INNOVANTS PEDAGOGIQUES**

**2020-2021**

**Rappel du contexte de l’AAP Modules Innovants Pédagogiques**

**Conditions générales de dépôt d’un Module Innovant Pédagogique financé par ArTeC**

**Le financement ArTeC**

**Le calendrier de l’AAP MIP**

*A retourner par mail à : [eur-artec@u-plum.fr](mailto:eur-artec@u-plum.fr)*

**Rappel du contexte**

Le master ArTeC intègre dans sa maquette des EC à choix de cours. Les étudiant.es bénéficient d’une offre de formation élargie provenant de projets de recherche, de cours des masters associés, et de MIP sélectionnés dans le présent AAP.

Cette offre de formation s’inscrit dans 3 parcours du master, comprenant chacun des domaines de recherche et pédagogiques :

* **La création comme activité de recherche**

*Principaux domaines de recherche et pédagogiques :*

* + *Expositions et performances comme outils et dispositifs de médiation,*
  + *Approches artistiques de la critique sociale, de l’éthique et de l’écologie,*
  + *Activité créative et cognition,*
  + *Sciences de l’ingénierie et création*
* **Les nouveaux modes d’écritures et de publications**

*Principaux domaines de recherche et pédagogiques :*

* *Les œuvres comme publication scientifique,*
* *Approches créatives de la traduction,*
* *Préservation et conservation de l’histoire à l’ère numérique,*
* *Nouvelles formes d’écritures, nouveaux langages et culture de code.*
* **Technologies et médiations humaines.**

*Principaux domaines de recherche et pédagogiques :*

* *Art et genre,*
* *L’héritage de la cybernétique, l’éthique du futur et l’âge du post-numérique,*
* *La médiation par la robotique et l’intelligence artificielle,*
* *Les nouveaux dispositifs éducatifs et scientifiques.*

**Conditions générales de dépôt d’un Module Innovant Pédagogique financé par ArTeC**

* **Porteur.e du projet**

Seuls les **masters associés ArTeC** peuvent être porteurs d’un MIP. L’association avec un autre master hors ArTeC est possible mais la responsabilité pédagogique du MIP doit revenir uniquement au master associé et à un.e enseignant.e-chercheur.e intervenant dans le cadre de ce master. Un MIP est élaboré pour les étudiant.es du master associé, tout en devant correspondre aux attendus pédagogiques du master ArTeC et accueillir des étudiant.es du master ArTeC dans les conditions fixées par la charte d’engagement.

Chaque master associé peut déposer au maximum un nombre de MIP équivalent au nombre de parcours rattachés à la mention.

Exemple : un Master constitué de 4 parcours peut déposer au maximum 4 projets de MIP : soit un par parcours, soit plusieurs pour un même parcours si tous les parcours ne proposent pas de MIP. Un même parcours ne peut proposer deux MIP de format équivalent (ex : un même parcours peut proposer un atelier-laboratoire et un workshop, mais pas deux ateliers-laboratoires).

Un parcours peut également déposer en plus un projet de MIP interdisciplinaire, faisant collaborer deux mentions de Masters associés.

**Il revient aux équipes pédagogiques des Masters associés de se concerter en amont du dépôt pour remplir ces conditions.**

* **Les différents formats des MIP**

Deux types de MIP sont proposés :

-**MIP Grand Format** : Atelier-laboratoire/Atelier d’expérimentation, Cycle de conférences, Classe partagée à l’international, Module pédagogique à distance

-**MIP Petit Format**: Hackathon, Workshop, Classe inversée, Séminaire.

La définition de ces différents formats est disponible dans l’annexe financière, ainsi que dans la Charte d’engagement pédagogique.

Cette liste est indicative. D’autres types de MIP peuvent être proposés : en ce cas, il faut que le/la concepteur.rice du MIP en explicite clairement la nature et le format au moment du dépôt de l’appel à projets.

* **Un bilan pédagogique**

Pour une bonne valorisation de chaque MIP, et afin de présenter à l’ANR le suivi annuel de l’action de formation menée dans le cadre du master ArTeC, les responsables de MIP rédigeront le bilan pédagogique des activités effectuées avec et par les étudiant.es.

* **Accueil des MIP au Poste Source – Centre Numérique d’Innovation Sociale**

Les MIP nécessitant une assistance ou un accompagnement technique, l’usage d’un matériel numérique/audiovisuel/tactile, etc., pourront se dérouler dans les locaux du Poste Source, centre numérique d’innovation sociale de Paris 8 (14 rue Waldeck Rochet, 93300 Aubervilliers), en fonction de la disponibilité du lieu, des priorités techniques et matérielles et des différentes demandes.

Les autres MIP pourront être accueillis selon la disponibilité des salles.

* **Disponibilité et achat du matériel au Poste Source – Centre Numérique d’Innovation Sociale**

Tout le matériel acheté pour les besoins d’un MIP sera la propriété d’ArTeC et devra être mutualisé avec les masters associés et MIP. Ainsi, tout nouvel achat sera fait directement par l’équipe administrative d’ArTeC, sur une ligne financière spécifique. Il n’impactera pas le budget du MIP.

Cependant, pour toute demande nouvelle de matériel (cf. plateforme de réservation et inventaire du matériel : http://catalogue-scdparis8.pikoloco.com/), le porteur.e du projet devra indiquer dans son budget un descriptif du matériel et joindre un devis. Ces demandes seront accordées sous réserve de soutenabilité budgétaire. Il est vivement conseillé de discuter de la demande en amont du dépôt du projet avec l’équipe administrative d’ArTeC.

**Les critères de sélection des projets**

Les expert.es et instances décisionnaires seront particulièrement attentifs aux éléments suivants :

* dimension innovante des projets et articulation avec l’un des trois axes ;
* valorisation continue et après-coup du projet ;
* dimension expérimentale du projet ;
* l’adéquation budgétaire ;
* prévision d’une forme d’évaluation des étudiant.es ;
* compatibilité avec l’emploi du temps du master ArTeC (l’emploi du temps définitif sera négocié avec les responsables du master).

**Le financement ArTeC**

Pour chaque MIP, il est proposé dans le tableau suivant le montant plafond du financement ArTeC ainsi que les dépenses éligibles.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Modules Innovants Pédagogiques** | **Montant plafond financement** | **Dépenses éligibles par ArTeC** |
| Atelier-laboratoire | 15.000 € | Rémunération intervenant.es extérieur.es  Délocalisation international/hors les murs  Frais de déplacement intervenant.es extérieur.es  Restauration, traiteur  Réalisation, construction du livrable  Valorisation |
| Cycle de conférences | 8.000 € | Rémunération intervenant.es extérieur.es  Frais de déplacement intervenant.es extérieur.es  Restauration, traiteur  Valorisation, livrable |
| Classe partagée à l’international | 5.000 € | Rémunération intervenant.es extérieur.es  Frais de déplacement intervenant.es extérieur.es |
| Workshop | 5.000 € | Rémunération intervenant.es extérieur.es  Frais de déplacement intervenant.es extérieur.es  Restauration, traiteur |
| Hackathon | 5.000 € | Rémunération intervenant.es extérieur.es  Frais de déplacement intervenant.es extérieur.es  Restauration, traiteur |
| Classe inversée | 7.000 € | Rémunération intervenant.es extérieur.es  Frais de déplacement intervenant.es extérieur.es  Aide au développement plateforme numérique à distance/ MOOC |
| Séminaire | 5.000 € | Rémunération intervenant.es extérieur.es  Frais de déplacement intervenant.es extérieur.es  Restauration, traiteur  Valorisation, livrable |
| Module pédagogique à distance | 7.000 € | Rémunération intervenant.es extérieur.es  Aide au développement plateforme numérique à distance/ MOOC |

**Intervenants dans les MIP**

Chaque MIP peut réunir plusieurs intervenant.es (titulaires ou intervenant.es extérieur.es) en même temps. Par exemple, 2 enseignant.es peuvent intervenir ensemble pendant la même heure, dédoublant ainsi le nombre d'heures d’enseignement. Il convient donc de tenir compte de la totalité des heures prévues pour établir le budget du MIP, qui ne pourra pas excéder les plafonds indiqués ci-dessus.

Les titulaires qui effectuent des heures complémentaires dans les MIP seront donc payé.es pour ces heures par ArTeC. Ces heures hors service doivent donc figurer dans le budget du MIP (cf annexe financière).

**Engagements des porteur.es de MIP**

Contractuellement et en complément de la charte d’engagement pédagogique signée par le responsable de la mention, un.e porteur.e du projet (ici l’enseignant.e-chercheur.e référant du MIP déposé), s’engage à :

* accueillir les étudiant.es du master ArTeC (entre 3 et 5 dont des étudiant.es étranger.es dans le cadre des accords internationaux mis en place par le master ArTeC) ;
* accueillir le nombre d’étudiant.es du master ArTeC sans procéder à une sélection ;
* proposer et indiquer lors du dépôt de projet, autant que faire se peut, une restitution, valorisation, diffusion du MIP financé, (transmission de photos, textes, vidéos, etc.) pour visibilité et communication auprès des partenaires.

Par ailleurs, chaque porteur.se de MIP s’engage à être directeur.rice du « projet d’expérimentation » d’un.e ou deux (maximum) étudiant.es du Master ArTeC en fonction de sa spécialisation, s’il/elle est sollicité.e en début d’année universitaire par les directeur.rices de Master et à participer aux épreuves de restitution des projets (teaser d’expérimentation en M1, soutenance-restitution-valorisation en M2).

**Le calendrier de l’AAP MIP**

**Mise en ligne du formulaire de l’AAP MIP le 6 février 2020**

**Date limite de dépôt des projets le 26 mars 2020**

**Expertise des projets du 2 au 21 avril 2020**

**Validation Comité exécutif le 28 avril 2020**

**Validation CAC le 5 mai 2020**

**Pour informations : la liste des UFR et mentions de master associés à ArTeC**

* PHILLIA (UPN)
  + Théâtre
  + Cinéma et audiovisuel
  + Humanités et industries créatives
  + Information et communication
  + Philosophie
  + Lettres : Littérature comparée
  + Lettres : littérature française
* SITEC (UPN)
  + Génie industriel
  + Métiers du livre et de l’édition
* LCE (UPN)
  + Traduction et interprétation (en commun avec UP8)
  + Etudes Anglophones
  + Etudes Romanes
* SPSE (UPN)
  + Ergonomie, travail, formation et vie quotidienne
  + Psychologie de la cognition
  + Education tout au long de la vie
* Arts, Philosophie, Esthétique (UP8)
  + Arts de la scène et du spectacle vivant
  + Arts plastiques
  + Cinéma et audiovisuel
  + Création numérique
  + Danse
  + Musicologie
  + Philosophie
* Culture et communication (UP8)
  + Mention Culture et communication (dont le Parcours « Industries culturelles et créatives » est commun avec l’ENS Louis-Lumière)
* Textes et sociétés (UP8)
  + Création littéraire
  + Études sur le genre
  + Lettres
* Langues et cultures étrangères (UP8)
  + Traduction et interprétation (en commun avec UPN)
  + Langues et sociétés
* Mathématiques, Informatique, Technologies, Sciences de l’information et de la communication (MITSIC) (UP8)
  + Informatique
  + Patrimoine et musée
  + Humanités numériques

Enfin, est associé le Master Concepteur audiovisuel de l’INA-ENS Cachan-Ecole des Chartes est associé à l’EUR ArTeC . D’autres formations pourraient être autorisées à proposer de nouveaux enseignements après avis des instances concernées.

1. **INFORMATIONS GENERALES SUR LE MIP ET SON PORTEUR**

*L’offre de formation MIP de la maquette du master ArTeC propose davantage de* ***Petits Formats****. Pour répondre aux besoins de cette maquette, il est donc fortement conseillé de* ***déposer des MIP Petits Formats.*** *De même, en cas de besoin, le comité exécutif ArTeC pourra proposer de reconfigurer un MIP Grand Format en MIP Petit Format.*

**Master qui propose le MIP : ………..**

**Précisez si un master d’une autre mention est associé :** Oui, précisez la mention : ……….

Non

**Intitulé du MIP** : …………..

N° Code apogée du MIP (uniquement si le MIP est un cours existant dans la maquette de votre master) : …………..

**Nature du MIP déposé : MIP Grand Format (24h à 72h)** Atelier-laboratoire Cycles de conférences Classe partagée à l’international Modules à distance

**MIP Petit Format (12h à 24h)** Workshop Classe inversée Séminaire Hackathon

**Enseignement.e-chercheur.e responsable du MIP** (merci de remplir le tableau) :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **NOM** | **Prénom** | **Mail** |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |

**Laboratoires de recherche éventuellement associés : ……….**

**Rattachement du MIP aux 3 parcours ArTeC :**  La création comme activité de création

Les nouveaux modes d’écritures et de publications

Technologies et médiations humaines

**Partenaire principal du MIP (université, laboratoire, établissement culturel, entreprise, collectivité, association…) : ……….**

1. **DESCRIPTION DU MODULE INNOVANT PEDAGOGIQUE**

|  |  |
| --- | --- |
| **Présentation générale du MIP et de son contenu** |  |
| **Les objectifs pédagogiques** |  |
| **Les compétences à atteindre par les étudiants à la fin du MIP** |  |
| **Livrable / réalisation et valorisation du MIP** |  |
| **Lieu(x) de réalisation du MIP (Paris 8, Nanterre, Poste Source, Partenaire, International…)** |  |
| **Volume horaire par semestre** |  |
| **Modes d’évaluation des étudiants** |  |
| **Résumé en 1 phrase de votre MIP pour des besoins de communication** |  |
| **Matériel numérique et / ou technologie nécessaire à la réalisation du MIP** | . |
| **Budget total demandé à l’EUR-ArTeC** |  |

1. **BUDGET**

Cf. document Excel à remplir

Nota Bene : le budget accordé pour chaque MIP à l’issue de la sélection est ferme et ne peut être dépassé